

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation

Procès Verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale Samedi 11 mai 2019, de 9h30 à 17h30

A Marignane

Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDN et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation.

Diffusion (**PV** + **annexes**) : Président de la FFESSM, Directeur Technique National, Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

Pour information (PV sans annexe) : Autres membres du CDN, Président de la Commission Médicale et de Prévention Nationale, Président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques Nationale, Instructeurs Nationaux.

Représentation des régions :

Nouvelle Aquitaine : Sébastien ALLEGRE représenté par Marc DAMESTOY Bretagne, Pays de la Loire : Jean-Paul MARTEAU représenté par Anne CORBE Centre, Val de Loire : Christian JOLIVET 2nd Vice-Président de la CTN

Corse: Arnaud ZARAGOZA
Grand Est: Laurent MARCOUX

Guadeloupe : Jaco NADAL représenté par Yvon FAUVEL

Ile de France: Patrick LAMERAT Occitanie: Bernard FABIANI

Martinique : George ORTOLE représenté par Anne-Solange DESSERTINE Nouvelle Calédonie : Jean-Marc MASSON représenté par Jean-Pierre VIGNOCCHI

Hauts de France : François DESPRETS
Normandie : Adrian DAVID

Polynésie Française : Pascal LE COINTRE représenté par Jean-Christophe LAPEYRE

Provence, Alpes, Cote d'Azur : Grégory POIRIER Auvergne Rhône Alpes : Anne-Solange DESSERTINE Ile de La Réunion : Eric CRAMBES non représenté

Bourgogne, Franche Comté: Jean-Marie VINATIER

Sont également présents :

Jean-Pierre VIGNOCCHI, délégué du Collège des IN, Philippe MARTINOD, 1^{er} Vice-Président de la CTN Jean-Pierre MONTSENY, référent recycleurs Philippe BERNARDI, représentant des SCA Bertrand MARTIN, secrétaire de la CTN



Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation

Les Instructeurs Nationaux : Claude DUBOC, Jean Claude JONAC, Hervé VILALBA, Yvonnick LE PEUTREC

La réunion est animée par Eric HEBERT, président de la CTN	J.

1 Mot du Président (E. Hebert) Accueil des présents par le Président de la CTN

2 Retour du CDN de février : (E. Hebert)

5 postes d'INS ont été accepté par le CDN, nomination de 2 IN, la modification du règlement du collège IN proposée en CTN de janvier a été adoptée. Il est demandé un résumé du mémoire d'INS pour publication dans subaqua, cette production devra être évaluée. J.P. Vignocchi rappelle qu'un groupe de travail a été mis en place au sein du collège sur ce sujet, rappelle que tous les sujets ne sont pas publiables, ils sont le reflet de la pensée d'un instructeur. Enfin il est difficile de demander un article avant la soutenance du mémoire, celle-ci donnant lieu à discussions qui enrichissent le travail. Approbation du remplacement de la RSE par la DTMR, la modification des groupes d'épreuves du MF1 est validée, la nouvelle présentation des cursus plongeurs air est validée.

3 Approbation du PV de la réunion du 29 mars à Brest : (E. Hebert) adopté à l'unanimité

4 Groupe de travail MFT Plongeur (C. Jolivet):

Les documents sont en ligne, la cellule communication de la FFESSM a ajouté des photos. Les cursus ont été présentés à l'AGN de Brest avec des retours positifs. Un travail est engagé avec une graphiste pour s'adapter à la charte graphique de la FFESSM. Pas de changement de fond, mais la forme est différente de ce qui a été validé en CTN, cela sera mis en place avec le nouveau site. Il faut faire évoluer la forme pour une application numérique et prendre en compte les retours. Pour ce dernier point, le GT se réunira en fin d'année pour faire les modifications en bloc avec l'ensemble des retours. Une remarque sur les choix de couleurs qui rendent difficile l'impression, une version imprimable devrait être produite. Attention à pouvoir conserver la possibilité de mettre en forme les documents avec un minimum d'autonomie pour la CTN.

5 **Groupe de travail filière encadrants** (L. Marcoux) :

Un point d'avancement sur les travaux de la filière, il s'agit de partir du MF2 et d'aligner les 3 cursus (initiateur, MF1, MF2), en conservant le découpage stage initial/stage en situation/stage final, et de proposer un parcours personnalisé. Le groupe, pour avancer, a plusieurs questions : la CTN est-elle d'accord pour adopter la même forme que pour les niveaux de plongeurs ? Accord de la CTN. Comment prendre en compte la compétence 10 de l'initiateur dans le cursus MF1 ? Le système actuel ne pourra être conservé, si le système évolue d'un nombre de séances à un volume horaire. La question est plus



Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation

large elle est celle de la prise en compte de l'expérience des plongeurs. Plusieurs choix sont débattus et donnent lieu aux votes suivants :

Y a-t-il accord pour la création d'une filière spécifique pour les titulaires de l'initateur+UC10? unanimité

Y a-t-il accord pour permettre aux CTR de diviser le stage initial comme elles le souhaitent en partant d'un nombre d'heures par module sur une durée d'un mois et demi? Unanimité

Avis favorable/défavorable du stage final MF1 : il n'existe pas au MF2, l'avis défavorable n'est aujourd'hui pas bloquant. Vote pour la suppression de l'avis : Toutes les CTR sauf Hauts de France. De même pour les avis favorable/défavorable en fin de stage initial (initiateur/MF1/MF2), Vote pour la suppression de l'avis de fin de stage initial : unanimité. Il est rappelé que la présence à la totalité du stage est la condition de délivrance du livret.

Avis porté sur les dossiers de candidature au MF2 par les Président de CTR, proposition de suppression de cet avis, en conservant l'obligation de faire transiter le dossier par le Président de CTR. Vote à l'unanimité

Le GT fera des propositions lors de la CTN de septembre.

6 Groupe de travail « boite à outils » (A.S. Dessertine) :

Un nouvel article sur Handisub, mise en route d'un travail sur le travail piscine. Rappel : un certain nombre de propositions arrivent, mais les personnes qui proposent ne vont pas toujours au bout de la rédaction des articles et attendent peut-être trop que le groupe finalise. Le groupe est disponible pour soutenir les travaux, aider mais pas rédiger la totalité des travaux. Demande que chaque CTR transmette un nom et un sujet afin de prévoir un calendrier et d'assurer les publications à venir.

7 Groupe de travail recycleurs (J.P. Montseny):

Rappel l'accès aux cursus pour les N2 expérimentés est acté, de même pour un cursus de trimix léger (max 40m), ce qui s'accompagne de la création du moniteur recycleur léger (40m accessible au MF1) et un moniteur recycleur trimix 70. Les documents ont été envoyé en relecture et seront regroupés en deux dossiers un dossier moniteur et un plongeur.

Les documents ont été transmis, un certain nombre de remarques ont été intégrées (précisions sur l'encadrement des plongeurs trimix léger, des volumes horaires revus...) d'autres non prises en compte. Vote sur les contenus de formations proposés : toutes les CTR, sauf abstention Polynésie.

Enregistrement des certifications des plongeurs recycleur, aujourd'hui ce sont les clubs qui enregistrent les plongeurs, cela ne pose pas de problème. Pour les moniteurs, ils sont validés au niveau national. Proposition de faire valider les moniteurs recycleurs, air ou trimix, par la CTR ce qui demande la création d'une commande logicielle dans la base de données de la FFESSM. Problème, il n'y a pas aujourd'hui de regard de la CTR ou de déclaration auprès de celle-ci, quelle logique de donner la saisie à la CTR ? Unanimité pour que l'enregistrement reste au siège national.

Intégration du recycleur Triton : les contenus de formation sont validés, un dispositif d'intégration est proposé pour les moniteurs et plongeurs d'autres systèmes de certification. Proposition de débuter cette intégration en juillet 2019 avec un an pour déposer la demande en envoyant un dossier au siège national, comportant le brevet recycleur triton, le brevet de plongeur ou moniteur, le RIFAP, la licence et le paiement de 12 euros. Suivi assuré par le référent national recycleur (J.P. Montseny), unanimité.

Point d'information : certaines marques de recycleurs n'ont pas de cursus fédéral (Megalodon, JJCCR, Revo). La FFESSM ne bloque aucun cursus, mais la mise en place dépend de la volonté du fabricant



Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation

qui souvent joint le cursus, délivré par des moniteurs professionnels, à l'achat de la machine. Des contacts sont pris mais les choses évoluent lentement en fonction des positions des divers fabricants. L'adhésion de la FFESSM au RESA (association de fabriquant de recycleurs) pour répondre aux exigences posées devrait permettre de développer d'autres cursus. Demande d'accord de la CTN pur l'intégration des recycleurs poseïdon seven, le scubaforce SF2, et le shark rebreather. Accord à l'unanimité

Problème des palanquées mixtes circuit fermé/circuit ouvert : le code du sport le permet, le GT recycleurs propose de mettre en place diverses préconisations. Une fiche d'informations et de recommandations est proposée, ainsi qu'un document résumant ce qui est autorisé et ce qui est « non recommandé ». Les documents seront finalisés pour vote lors de la CTN de septembre.

Point qui engage la fédération, le code du sport précise que seules sont autorisés les matériels certifiés, la question se pose des modifications effectuées par les plongeurs, et des compétences du DP pour contrôler les modifications.

Recyclage des moniteurs recycleurs : cela est présent dans les cursus actuels, avec l'obligation de pratiquer 25h/an et de certifier 2 plongeurs en 2 ans. Ce second point est aisé à mettre en œuvre avec les certifications en ligne, avec désactivation automatique de date à date, accord à l'unanimité. Accompagnement avec un questionnaire de suivi qualité de la formation de façon automatique pour tous les plongeurs qui ont suivi une formation recycleur, lors de la saisie de la carte, c'est une obligation du système RESA, accord à l'unanimité.

8 **Point MF 2** (P. Martinod/Y. Le Peutrec):

Mise en place de la DTMR et des nouveaux sujets d'enseignement à 50m. Pour la DTMR le jury s'est calé sur ce qui a été fait au niveau 4, des critères d'évaluation ont été prévus. Pour l'enseignement à 50 les sujets ont été testés.

Un premier retour lors du stage final MF2 de début mai 2019 : l'avis est unanime, la séparation des deux épreuves de sécurité et de pédagogie à 50m est intéressante, cela est valable pour les IN comme les stagiaires.

Sur les nouveaux sujets de pédagogie à 50m, la préparation et le briefing ont allongé la durée des sorties en mer. Il va falloir revoir légèrement l'organisation des stages pour conserver une pédagogie en salle dans la même demi-journée. Un seul sujet a posé question et demandera une reformulation. Gros satisfecit de tous les participants sur la proposition de placer un stagiaire en position d'évaluateur en plus du stagiaire qui répond au sujet. Cela ne pose pas de problème aux IN et permet aux stagiaires observateur de participer, se placer du côté des évaluateurs est jugé très pertinent et formateur par tous.

Les choses doivent encore « murir » et évoluer, en particulier la question de l'utilisation des sites dans le cadre de l'enseignement à 50m pour être plus proches de la réalité. Bilan à faire en fin d'année.

Pour la DTMR, il faut deux évaluateurs avec le candidat pour avoir un regard extérieur. Il y a chez les stagiaires un peu de confusion entre intervention sur un plongeur en difficulté et DTMR. D'un côté un comportement est évalué alors que la DTMR est strictement technique. Le départ se fait sur panne d'air, ce qui empêche de gonfler le gilet de l'assisté, faut-il un autre signe ? La sortie du parachute est évaluée 3 fois (à l'IPD, à la DTMR, à la péda à 50m).

9 Nouveau site FFESSM pages CTN (B. Martin)

Présentation des pages proposées avec les communicants de la FFESSM, pour la partie présentation des formations aux futurs plongeurs, en parallèle au MFT. Projets de développer en particulier une

CTN du 11 mai 2019 4



Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation

version web du MFT, telle qu'évoquée par le GT cursus plongeurs. Appel pour disposer de photos libres d'utilisation par les différentes CTR.

10 Collège des IN (J.P. Vignocchi)

Le délégué du collège a appris le décès d'un instructeur dans Subaqua, il souhaiterait que l'information soit transmise directement.

Le séminaire annuel ne pourra avoir lieu au Maroc, malgré la bonne volonté de la fédération marocaine, les frais de transport sont trop élevés. Un appel est lancé pour accueillir le séminaire en région, seule la Bretagne s'est positionnée, cependant l'AG nationale a déjà eu lieu cette année en Bretagne et depuis 3 ans le séminaire a lieu dans la partie nord de la France.

Postes INS: le travail de recensement commencé depuis plusieurs années a été poursuivi, un bilan par région établi, et un point sur les potentiels candidats de chaque région, en prenant en compte les éventuelles demandes de rajeunissement et de féminisation. Il en ressort que les régions les plus déficitaires (2 besoins) sont l'Est, l'Île de France, Provence Cote d'Azur, la Guadeloupe, la Normandie, puis viennent Aura, Centre Val de Loire, Hauts de France, Nouvelle-Calédonie... En prenant en compte les demandes spécifiques, l'objectif est de faire entrer dans le cursus le plus d'INS possible, en bonne intelligence entre les régions.

11 Stage initial national MF 2 (E. Hebert)

Le stage initial national de Niolon a été annulé, il n'est pas sûr que celui d'octobre puisse être maintenu, l'organisation de stages régionaux capte de nombreux candidats. Il est rappelé que le MF2 est du ressort de la CTN, sans remettre en cause l'organisation de stages régionaux, il semble opportun de mettre en place un peu d'harmonisation et de mieux informer la CTN. Il existe un cahier des charges, la partie « contenu » va être revue via le travail sur la filière encadrant. D'autre part, il y a aujourd'hui une ligne budgétaire pour les stages nationaux, cette ligne peut servir à aider les régions. Il semble nécessaire de mettre en place une déclaration auprès de la CTN, avec un calendrier et une liste des intervenants.

12 **Dotation scubapro** (F. Desprets)

Le choix de scubapro cette année est de mettre en avant des produits de la gamme médiane, afin de les faire connaitre et favoriser le développement des ventes de ces matériels.

13 **Modification du MFT TIV** (E. Hebert)

Recycleur de formateurs TIV : Le référent national souhaite l'avis de la CTN sur la nécessité de mettre en place un recyclage pour les formateurs. L'ensemble des participants trouvent la situation compliquée, les formateurs sont très pris, ceux qui sont actifs se tiennent au courant et le nombre de cadres capables de faire ce recyclage est très limité (7 personnes). L'essentiel de recyclage parait lié à de la veille législative. La CTN pense qu'il n'y a pas nécessité de recyclage mais qu'il convient de trouver un moyen de faire mieux circuler l'information.

Proposition de modifier légèrement le contenu du TIV et du formateur de TIV, actuellement seules sont prévues les inspections des bouteilles, il faut ajouter tous les équipements sous pression (corps de filtre de compresseur par exemple), la CTN exclu de cet avis les soupapes de sécurité en attendant un complément d'information. Adopté à l'unanimité.

Demande d'ajouter pour les conditions de candidature des formateurs de TIV, la détention d'une qualification de formateur, quelle que soit la commission concernée. La CTN préconise plutôt d'ajouter un module d'enseignement dans le cursus de formation, les titulaires d'une qualification d'enseignant fédéral en seraient dispensés.

CTN du 11 mai 2019 5



Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation

14 Questions diverses

2 Questions Ile de France:

Remarque concernant la difficulté de réaliser une apnée expiratoire sur une distance de 10m pour les N1, cela semble exagéré pour des plongeurs débutants. Modification : un déplacement horizontal en apnée sur quelques mètres. Unanimité

Proposition d'un travail sur les signes de plongée et leur évolution en lien avec les pratiques, car sont apparus des signes venus d'autres organismes, d'autres commissions... Proposition de monter un groupe de travail, pour cataloguer les signes qui sont utilisés et faire un bilan de ce qui est à codifier au niveau fédéral. Le travail est confié à l'Île de France, G. Maricel chapeaute le projet. Unanimité

2 Questions Bretagne Pays de la Loire Dans quelques rares cas, des plongeurs ont la qualification ANTEOR et pas le RIFAP par le jeu d'équivalence. Ce qui pose un problème d'enregistrement de certification pour les diplômes ayant pour prérequis le RIFAP.

Pourrions modifier ces prérequis en « RIFAP ou ANTEOR » ? Il est rappelé que ANTEOR n'est pas « au dessus » du RIFAP, ce sont deux choses différentes, ANTEOR ne prend pas en compte la partie aquatique du RIFAP.

Actuellement il existe une forte demande de stage trimix élémentaire. Nous avons un manque de formateur Moniteur trimix pour cette formation car il faut être MF2 + Trimix Hypoxique + participation stage. Cette qualification est trop importante pour les besoins de formation trimix Elémentaire, nous souhaiterions une qualification supplémentaire de moniteur nommée « MONITEUR TRIMIX ELEMENTAIRE » avec pour conditions candidature le MF2 + Trimix élémentaire + participation au stage + 5 plongées validée au-delà de 50m, dont 2 entre 60 et 70m. Réponse le code du sport ne le permet pas, il impose d'être E4 Trimix

Prochaine CTN le 14 septembre, à Marignane. Il est envisagé de mettre en place une CTN sur un WE complet, décision à prendre en septembre pour la demande de budget. Une proposition est faite pour que cela ait lieu lors de la CTN de janvier à Lyon.

Secrétaire de séance Bertrand MARTIN Président de la CTN Eric HEBERT